

COMMUNIQUÉ DE PRESSE**LE GOUVERNEMENT ÉTEND LES REVALORISATIONS SALARIALES AUX TRAVAILLEURS SOCIAUX : LA MÉTROPOLE DE LYON SE RÉJOUIT DE CETTE DÉCISION**

Depuis le 1^{er} juin 2021, à l'occasion du Ségur de la santé, pour reconnaître et valoriser les personnels des établissements de santé et des EHPAD, le Gouvernement a décidé de leur faire bénéficier d'un complément de traitement indiciaire (CTI). Cette décision avait créé des inégalités salariales et de traitement entre mêmes professions sous prétexte de cadres de travail différents, notamment entre les personnels de santé en EHPAD et entre les éducateurs spécialisés ou assistants sociaux, et les personnels du tissu associatif. Mobilisé depuis plusieurs mois sur ce sujet, l'exécutif métropolitain avait reçu à plusieurs reprises les organisations du secteur médico-social et interpellé le Premier Ministre.

En attendant que cette décision ait été prise, la Métropole de Lyon avait déjà fait un geste significatif en décidant d'adopter le versement d'une prime exceptionnelle auprès de ces agents de la fonction publique hospitalière, assise sur la mise en place de la prime d'engagement collectif, au Conseil Métropolitain du 27 septembre 2021.

Aujourd'hui, l'ensemble des travailleurs sociaux (SAAD, salariés des centres de protection maternelle et infantile, protection de l'enfance dont l'IDEF...) pourrait bénéficier d'une revalorisation salariale en conséquence, au même titre que leurs homologues de la fonction publique hospitalière, qui travaillent dans des EPHAD ou des établissements de santé.

Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon : *« Je salue aujourd'hui le geste du Gouvernement de revaloriser le salaire de l'ensemble des travailleurs sociaux : après avoir relancé à plusieurs reprises le Premier Ministre à ce sujet, l'exécutif métropolitain se réjouit de cette avancée, et j'espère sincèrement que cette participation ne sera pas remise en cause après la Présidentielle. Valoriser les rémunérations des travailleurs sociaux n'est pas seulement un geste de remerciement ; il s'agit d'une mesure de reconnaissance de la valeur de ces métiers, pour également renforcer leur attractivité. N'oublions pas que pendant la crise sanitaire, les travailleurs sociaux se sont retrouvés en première ligne, au même titre que celles et ceux qui ont travaillé au sein de l'hôpital public. »*

Dans ce cadre, La Métropole de Lyon va engager plusieurs millions d'euros aux côtés de l'État pour valoriser ces métiers, dans le cadre de cette revalorisation salariale.

Contact presse Métropole de Lyon

Anaïs Mercier

amercier@grandlyon.com

04 26 99 34 27